ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/AG/N/GBR/15

27 janvier 2023

(23-0662)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 27 janvier 2023, est distribuée à la demande de la délégation du **Royaume-Uni**. La notification concerne le recours à la clause de sauvegarde spéciale (**tableau MA:5**) pendant **l'année civile 2022**.

Conformément aux prescriptions en matière de notification, le Royaume-Uni notifie qu'il n'a pas invoqué la clause de sauvegarde spéciale pendant l'année civile 2022.